



Infos Gaza 825

Semaine du 28 Juillet au 03 Août 2016

Vendredi, 29 Juillet 2016

Vers 15h00 des dizaines de jeunes hommes palestiniens se sont dirigés sur la frontière entre la bande de Gaza et Israël, à l'est du camp de réfugiés d'al-Burij, dans le centre de la bande de Gaza. Ils ont jeté des pierres sur les soldats israéliens stationnés le long de la clôture. Les soldats israéliens leur ont tiré dessus à balles réelles et avec des gaz lacrymogènes. En conséquence, Samah Mohamed 'Oda al-Na'ami (38) a subi une blessure superficielle par balle à l'épaule gauche, tandis que Mohamed Mohamed Khalil al-'Aisawi (22) a été frappé avec une balle dans la jambe droite. Il a été conduit à l'hôpital de Deir al-Balah, où ses blessures ont été classées comme modérées. Al-Na'ami dit au PCHR : "Vers 18h30, le vendredi 29 Juillet 2016, je me dirige vers une parcelle de terrain appartenant à la famille de mon mari, ainsi que ma sœur Wafaa (22) et mon frère Ahmed (26). La parcelle de terrain située à 300 mètres de la clôture de la frontière, au nord-est du camp de réfugiés d'al-Maghazi. Alors que nous marchions dans la rue le long de la frontière, il y avait un certain nombre de jeunes gens qui jetaient des pierres sur les soldats israéliens stationnés le long de la clôture. Les soldats israéliens ont ouvert le feu sur eux. J'ai senti une douleur dans mon épaule gauche. Je me suis appuyée sur mon frère Ahmed qui a vu ma blessure. Une ambulance du « Medical relief » est arrivée et m'a emmené à al-Aqsa hôpital de Deir al-Balah, où des sources médicales ont classées mes blessures comme modéré".

lundi, 01 Août 2016

A environ 7h30, des canonnières israéliennes stationnées au large de Khan Yunis au sud de la bande de Gaza, ont ouvert le feu sur des bateaux de pêche naviguant dans la zone de pêche autorisée. En conséquence, les pêcheurs ont été contraints de fuir de peur d'être arrêtés ou blessés. Aucune victime n'a été signalée.

Mercredi, 03 Août 2016

À environ 08h00, les forces israéliennes accompagnées de véhicules militaires ont pénétré à environ 100 mètres à l'est du village de al-Qararah, au nord-est de Khan Yunis. Elles ont patrouillé la région pendant quelques heures avant de se redéployer le long de la clôture.

Vers 20h00, les canonnières israéliennes stationnées au large de Beit Lahia, au nord de la bande de Gaza, ont poursuivi et ont ouvert le feu sur des bateaux de pêche naviguant dans les

2 miles nautiques. En conséquence, les pêcheurs ont été contraints de fuir de peur d'être arrêtés ou blessés et aucune victime n'a été signalée.

Vers 20h15, les canonnières israéliennes ont ouvert le feu sur des bateaux de pêche naviguant dans les 5 miles nautiques au large de Deir al-Balah . En conséquence, les pêcheurs ont été contraints de fuir de peur d'être arrêtés ou blessés et aucune victime n'a été signalée.

Mouvement à Karm Abu Salem (Kerem Shalom)

date	Importations		Montant		
	Catégorie	tonnes	Nombre	Litres	
26 Juillet	Divers produits	3932,6			
	Aide humanitaire	19232			
	gaz de cuisson	281,800			
	Essence				184015
	Diesel				1150987
	Diesel pour l'UNRWA				76.000
	carburant industriel				113982
	agrégats de construction	13840			
	Ciment	3360			
	acier de construction	360			
27 Juillet	Divers produits	4165			
	Aide humanitaire	18470			
	gaz de cuisson	282,210			
	Essence				184002
	Diesel				590008
	Diesel pour l'UNRWA				76.000
	carburant industriel				377024
	agrégats de construction	12960			
	Ciment	3600			
	acier de construction	660			
28 Juillet	Divers produits	5317			
	Aide humanitaire	16629			
	gaz de cuisson	274,900			
	Essence				37994
	Diesel				479021
	Diesel pour l'UNRWA				76017
	carburant industriel				341944
	agrégats de construction	12000			
	Ciment	3440			

	acier de construction	510	
	Divers produits	2960	
	Aide humanitaire	18445	
	gaz de cuisson	281840	
	Essence		70007
31 Juillet	Diesel		250973
	carburant industriel		411996
	agrégats de construction	13960	
	Ciment	3520	
	acier de construction	595	

exportations:

- Le mardi 26 Juillet 2016, les forces israéliennes ont autorisé l'exportation de 1,3 tonnes de courges, 6 tonnes de patates douces et 57 tonnes de tomates, 9 tonnes de concombres et de 0,4 tonnes d'aubergines.
- Le mercredi 27 Juillet 2016, les forces israéliennes ont autorisé l'exportation de 75 tonnes de ferraille.
- Le jeudi 28 Juillet 2016, les forces israéliennes ont autorisé l'exportation de 38 tonnes de tomates, 0,8 tonnes d'aubergines, 9 tonnes de concombres, de 1,2 tonnes de patates douces et 7 tonnes de vêtements.
- Le dimanche 31 Juillet 2016, les forces israéliennes ont autorisé l'exportation d'un camion d'aubergines et 5 camions de légumes.

Mouvement à Beit Hanoun ("Erez")

27 Juillet - 02 Août 2016

Catégorie	27	28	29	30	31	01	02
Les patients	63	56	1	-	89	56	80
Accompagnateurs	64	57	1	-	88	53	75
Les cas personnels	118	104	30	-	68	53	75
Familles de prisonniers	-	-	-	-	-	6	-
Arabes d'Israël	20	14	4	-	39	19	6
diplomates	dix	8	-	-	-	6	2
journalistes internationaux	-	-	-	-	-	-	-
travailleurs internationaux	60	51	6	-	9	24	26
Voyageurs à l'étranger	2	-	-	-	2	5	46
Hommes d'affaires	270	332	4	2	418	301	263
Entretiens d'affaires	-	5	-	-	-	-	-
Interviews sécurisés	21	7	-	-	1	8	8
VIP	3	-	-	-	-	2	-
Ambulances vers Israël	4	2	-	-	6	4	1
Les Compagnons des patients	4	3	-	-	6	4	1

Notes :

- Le vendredi 29 Juillet 2016, les autorités israéliennes ont autorisé 244 personnes de la bande de Gaza à effectuer des prières dans la mosquée al-Aqsa à Jérusalem.
- Le mardi 02 Août 2016, les forces israéliennes ont autorisé une personne qui travaille dans le département des affaires civiles à assister à une réunion à Erez.
- Le mercredi 27 Juillet 2016, les forces israéliennes ont empêché sept footballeurs palestiniens membres du club de Khan Yunis de voyager via Beit Hanoun ("Erez") sur Hébron en Cisjordanie pour jouer le dernier match de la Coupe Palestine contre Ahli al-Khalil club sur 30 Juillet 2016. Selon les déclarations de footballeurs à l'enquêteur une PCHR, suite à la décision de la Fédération de Palestine de football de tenir le match de la Coupe de la Palestine, finale contre Ahli al-Khalil club à Hébron, le samedi 30 Juillet 2016, après le premier match qui a eu lieu le 26 Juillet 2016 à Khan Yunis il fallait permettre au Khan Yunis Youth club de se rendre à Hébron via Beit Hanoun ("Erez") Après avoir soumis à l'obtention de permis pour les 34 footballeurs, membres du club et d'autres, les forces israéliennes n'ont pas délivré de permis à tous. Permis pour six personnes, y compris trois membres du club à savoir Husain al-Batrawi, Mohammed Abu Mousa, Ibrahim Salamah, Khalid Saqer, Nasser Awad et Taha Kullab. Par ailleurs, les forces israéliennes ont délivré des permis à 8 membres (5 joueurs et 3 membres du club). Les forces israéliennes ont également conditionnés à une entrevue avec les 18 autres membres et les joueurs avant de leur donner des permis. Pour cette raison, le mercredi 27 Juillet 2016, 26 personnes sont allés à Beit Hanoun où les forces israéliennes les ont fouillées, ont pris leurs cartes d'identité et les ont forcées à attendre dans une salle. Ils les ont ensuite interrogées individuellement et en ont fait chanter certains d'entre eux pour obtenir des informations sur une certaine résistance à l'œuvre dans leurs lieux de résidence.

Vers 00h00, le jeudi, les forces israéliennes ont autorisé 18 personnes (11 joueurs et 7 membres du club) à entrer par Erez, 8 ont été forcés à retourner dans la bande de Gaza. Cependant, Mohammed al-Qarm, membre du club, qui a été autorisé à entrer, a décidé de revenir en solidarité avec ses collègues qui ont été contraints de retourner à Gaza.

Lundi, 01 Août 2016, les personnes mentionnées ci-dessus ont pu se rendre à Hébron après que Gianni Infantino, président de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) est intervenue après un communiqué de la Fédération de la Palestine Football. Le match a eu lieu ce jour-là.

Infos Gaza 825 bis

L'humiliation : le marteau qui écrase la société palestinienne (Middle East Monitor)



Samah JABR

Une mosquée endommagée par les frappes aériennes israéliennes.

Si l'on peut s'attendre à ce que l'exercice d'un contrôle militaire sur un pays occupé inflige une douleur et un traumatisme inévitables aux citoyens de ce pays, l'histoire de la politique israélienne montre qu'elle est allée bien au-delà du besoin « pragmatique » d'un occupant de

dominer et soumettre une population locale. **L'humiliation israélienne des Palestiniens est une fin en soi.** L'**humiliation** est ainsi l'une des plus grosses blessures éprouvées dans le contexte palestinien et pourtant, elle est sous-documentée à un point tel que cette **humiliation** est considérée comme presque normale.

En dépit des résolutions des Nations-Unies, l'acquiescement du monde à l'occupation de la Palestine par les précédentes puissances coloniales a dénié aux Palestiniens leur liberté, leur statut de citoyens, et l'exercice de leurs droits humains au niveau international. Au niveau de la société, l'occupation a généré des couches d'**humiliations** en maintenant une inégalité au sein des relations de pouvoir et des perceptions d'un statut culturel. À ces vastes sources de blessures, viennent s'ajouter les expériences personnelles, répétitives, interminables de l'**humiliation**, qui ne sont épargnées à aucun individu palestinien.

Les forces israéliennes omniprésentes sont en contact quotidien avec les hommes, les femmes et les enfants palestiniens ; dans ces interactions, l'**humiliation** et la honte sont typiques. Et on se demande : comment un **homme humilié** peut-il regarder sa femme dans les yeux et qu'elle se sente protégée et fière ? Comment un **parent humilié** peut-il promettre un avenir à un petit si celui-ci se trouve entre les mains d'un être humain dont l'esprit a été brisé ?

Dans un exemple de ce genre, Issa, un homme qui travaillait comme chauffeur pour une organisation médicale, avait transporté un groupe de travailleurs de la santé dans une région isolée, touchée par la violence politique. Alors qu'il attendait dans son véhicule que ses collègues reviennent, des soldats se sont approchés pour lui demander ce qu'il faisait là. Il a présenté le document approprié attestant que lui et son organisation médicale avaient l'autorisation de venir à cet endroit et il leur a expliqué qu'il attendait ses collègues pour les remmener. Un soldat s'est mis alors à crier sur lui de sorte que tout le monde a pu entendre : « Vous êtes ici pour soigner des chiens ! Venez chez moi pour soigner mon chien qui est malade ! ». Et le conducteur de lui répondre : « Je ne soigne personne. Je suis juste le conducteur de la voiture ». Et en réponse, le soldat a frappé Issa au visage.

Dans un autre exemple, mon patient Mazen rentrait chez lui de son travail, tard dans la nuit, dans la région du mont Scopus à Jérusalem. Il a été interpellé par trois soldats qui l'ont poussé contre un mur pour une cérémonie d'**humiliations** qui a consisté à lui donner des coups de pieds et à lui arracher ses vêtements. Ils lui ont demandé les noms de son épouse, de ses sœurs et de sa mère, et ils ont insulté ces femmes avec des épithètes absolument répugnantes. Ils ont insisté pour que Mazen répète ces obscénités jusqu'à ce que finalement, il fonde en larme. À ce moment, les soldats se sont mis à rigoler.

Autre exemple, l'armée israélienne avait attaqué une prison palestinienne dans la ville de Jéricho, en mars, et elle a forcé les détenus comme les agents pénitentiaires palestiniens à se dévêtir. Les Israéliens ensuite ont pris des photos des détenus et des gardiens de la prison et les ont distribuées sur les médias sociaux.

Forcer les Palestiniens à se dévêtir est en réalité une pratique courante, que l'on voit fréquemment à l'aéroport et aux check-points omniprésents. Les gardes de la sécurité prennent habituellement les foulards et les chaussures des Palestiniennes et les mettent dans un même récipient plastique à l'aéroport pour les passer à la détection mécanique. En fait, j'ai demandé une fois que mes chaussures et mon foulard soient mis dans des casiers séparés pour ne pas salir mon foulard, mais il m'a été répondu que si je ne me conformais pas au « règlement », je ne serai pas autorisée à prendre mon vol.

L'internet fournit de multiples occasions pour exposer les Palestiniens à la honte et à l'**humiliation**, telle cette pratique dégradante des jeunes femmes soldates qui photographient les Palestiniens âgés après leur avoir mis un bandeau sur les yeux et passé des menottes, puis elles envoient ces photos sur les médias sociaux.

Ces actes omniprésents d'humiliation de la personne ne sont pas simplement des effets secondaires, collatéraux, de l'occupation, ils **sont la base de sa politique**. Une caractéristique essentielle de l'occupation est de cibler et de saper chaque facette de l'identité palestinienne, et tout particulièrement ces aspects de l'identité qui sont source de fierté pour le développement intellectuel et moral émergeant d'une nation palestinienne. L'**humiliation** agit pour étouffer les sources d'autonomie et d'indépendance. Elle vise à réduire les Palestiniens à un état de silence passif. Dans le même temps, l'**humiliation** des Palestiniens constitue un outil qui soulage les angoisses et les appréhensions des forces israéliennes, et de ceux qui en profitent dans le public israélien.

Un aspect pourtant encore plus douloureux de l'**humiliation** est vécu quand nos dirigeants sont poussés à l'infamie et à la servilité envers Israël. La capitulation de la direction palestinienne devant l'agression israélienne mine la force du peuple palestinien. Une telle direction palestinienne projette sur le monde une image de mendiants médiocres, n'ayant qu'une propension au mensonge, et prête la main aux tentatives de lancer des poursuites en justice contre la résistance et l'opposition palestiniennes, tout en épuisant les ressources de la population palestinienne à coups de frais, de taxes et d'emprunts. Et au milieu de tout cela, l'Autorité palestinienne envoie une délégation de 15 membres de haut niveau conduite par Muhammad Al-Madani, membre du comité exécutif de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine), pour « énumérer les mérites » du défunt dans un appel à condoléances pour la famille de Munir Ammar, le chef de l'Administration civile israélienne qui avait la responsabilité de soutenir les colonies illégales en Cisjordanie !

Ces histoires devaient être dites, mais elles ne le sont pas souvent.